Carême 2014

« Voici maintenant le temps favorable » (2e Cor. 6, 2)

 C’est maintenant que nous commençons sérieusement le grand Carême, la période des Quarante Jours consacrés à la prière, au jeûne et aux aumônes. Comment devons-nous nous comporter pendant cette saison sainte? Saint Paul, encore une fois, nous fournit un régime remarquable : « par une grande constance, dans les tribulations, dans les nécessités, dans les détresses… dans les travaux, les veilles, les jeûnes ». Alors que nous devons toujours avoir un esprit de pénitence pendant le Carême, nous devons surtout nous exercer à la prière, au jeûne et aux œuvres de charité.

 Tout d’abord, tout Chrétien est tenu, en toute justice, de passer un certain temps en prière à chaque jour. Si nous avons négligé même les prières quotidiennes de base les plus simples, il faut confesser ce péché et prendre aujourd’hui même, dès maintenant, la résolution de suivre une simple règle de prière. Par exemple, une brève offrande le matin; l’angelus à midi; une dizaine du rosaire le soir, ensemble avec un court examen de conscience. Cette simple règle de prière, tout le monde peut la suivre : homme, femme et enfant. Cet humble début de la vie de prière, s’il est observé avec générosité et discipline, donnera d’abondants fruits, et il est la fondation de toutes les autres formes de pénitence, sans laquelle toutes nos œuvres restent stériles et sans valeur.

 En second lieu, le jeûne. Rien n’est plus contraire à l’esprit de ce monde que le jeûne volontaire. Ceux qui sont prompts à mépriser les Musulmans devraient se demander s’ils observent eux-mêmes le Carême aussi fidèlement que les Musulmans observent le Ramadan. Ceux-ci ne mangent ni ne boivent avant le coucher du soleil – suivant ainsi la pratique des anciens Chrétiens, qui eux l’ont reçue comme tradition venant des Juifs. Si vous voulez en savoir plus, vous pourriez mettre à profit le commentaire du grand Dom Prosper Guéranger exposé dans son *Année liturgique*.

 Et à la fin, les aumônes. Aumônes signifient toutes les œuvres de charité. Dans les mots de saint Paul : « par la pureté, par la science, par la longanimité, par la bonté, par l’Esprit-Saint, par une charité sincère ». Un enfant sans le sou peut offrir comme aumône une pure conscience; un homme érudit peut offrir comme aumône son temps consacré à l’instruction de l’ignorant; une mère accablée de besognes peut offrir comme aumône sa longanimité; chacun a quelque chose de précieux à offrir.

 Peu importe la pratique pénitentielle que nous adoptons pour la saison, il ne faut pas oublier, comme le Saint Père aime à nous le rappeler, que la marque d’un Chrétien est *la joie*. Commençons donc notre Carême dans la joie, en prenant conscience de l’offrande de Jésus-Christ – Jésus qui s’offre Lui-même en offrande parfaite au Père – et en nous considérant nous-mêmes comme étant absolument bénis de pouvoir souffrir quelque chose en Son Nom, et comme le dit saint Paul encore « comme attristés, nous qui sommes toujours joyeux » (2e Cor. 6, 9).